

QUESTIONS PRATIQUES

ENTRÉE / SÉJOUR

Le visa et une vaccination antiamarile (fièvre jaune) sont obligatoires, ainsi qu'un billet de retour prouvant que le séjour est temporaire.

VISA : Le Visa n'est délivré qu'avant le départ au Consulat du Bénin en France. 89 rue du Cherche-midi, 75006 PARIS, Tél. 01 42 22 13 14, courriel : paris@consulat-benin.fr

Pièces à fournir :

1. Un [formulaire de demande de visa](#) dûment rempli ;
2. Le passeport (original) ayant encore au minimum trois (3) mois de validité à compter de la date de départ pour le Bénin pour un visa d'un mois ;
3. Une photocopie des trois (3) premières pages du passeport ;
4. Une photo d'identité format passeport fond blanc ;
5. Pour les mineurs : une autorisation de sortie du territoire signée par les deux parents accompagnée de la copie de leur pièce d'identité (préciser le nom de l'accompagnateur lors du trajet) ;
6. Les frais d'établissement de visa (50 €). Un mandat cash pour les demandes effectuées par courrier postal.

Cette demande sera effectuée collectivement pour toutes les personnes inscrites avant le 1^{er} janvier 2018 et ayant fourni l'ensemble des documents demandés

VACCINS

Seule la vaccination contre la fièvre jaune est obligatoire, à pratiquer dans un centre agréé, (dans le Calvados au CHU de Caen) au minimum 10 jours avant le départ et reste valable 10 ans.

Le paludisme, maladie parasitaire transmise par les piqûres de moustiques impose le recours à des mesures de protection individuelle (sprays, crèmes, diffuseurs électriques, moustiquaires.) *les moustiquaires seront fournies sur place*

Pour les autres vaccins, voir avec votre médecin traitant et n'oubliez pas de prendre avec vous votre carnet de vaccination à jour.

PRÉCAUTIONS

Il est conseillé de ne pas boire l'eau du robinet : préférez les eaux en bouteilles encapsulées. Évitez la consommation d'aliments insuffisamment cuits. Veillez à un lavage régulier et soigneux des mains avant chaque repas.

Les baignades sont déconseillées toute l'année sur les plages du littoral en raison de la barre dangereuse et des courants violents.

Le Bénin est un pays où cultures et traditions anciennes sont encore très présentes. Il est impératif de faire preuve de discrétion et de réserve en matière de religion et de ne pas photographier « à la sauvette » des manifestations ou des marchés traditionnels.

CLIMAT

Le sud du Bénin est situé en zone équatoriale à forte humidité. Saison sèche de novembre à mars et de mi-juillet à mi-septembre. Saison des pluies : d'avril à mi-juillet et de mi-septembre à octobre.

DEVISE

La devise de ce pays est **Le Franc CFA** utilisé dans l' Union économique et monétaire ouest-africaine (BCEAO). Le code de devise pour les Francs est XOF.

1 XOF = 0,00152 €

1 € = 655,957 XOF ou Francs CFA